



Les graisses: supprimer ou taxer?

2011/77
09 | 04 | 2011



Laurent Hanseeuw
Junior Fellow
Itinera Institute



Brieuc Van Damme
Fellow

'There is no such thing as a free lunch' est certainement à prendre à la lettre dans le cas d'un repas malsain. Les dépenses de santé liées au surpoids coûtent annuellement près de 700 millions à la sécurité sociale. Via une taxe sur les produits contenant trop de graisses, le trésor public pourrait récupérer une partie de ce montant. L'économiste anglais Arthur Pigou a prêté son nom aux taxes visant à compenser les externalités négatives de nos décisions et comportements. Dans l'Amérique puritaine, elles sont aujourd'hui nommées « sin taxes ». Autrement dit, impôt sur le péché.

La proposition n'est donc pas neuve, mais lorsqu'un pays modèle tel que le Danemark impose une taxe supplémentaire de 2,16€ pour un kilo de graisse saturée, tout le monde l'écoute ; et d'autant plus lorsque les problèmes budgétaires frappent à la porte et que l'ensemble du monde politique se creuse les méninges pour trouver quelques malheureux milliards. L'un dans l'autre, un débat sur une taxe à la consommation de produits nocifs apparaît donc pour le moins propice.

Les gens réagissent souvent d'abord avec leurs tripes ; ce qui revient fréquemment à retomber dans un cadre idéologique donnant une réponse évidente à

chaque problématique sociale. Pour les libertaires, l'imposition est une attaque directe contre leur liberté à consommer ce que bon leur semble. Dans les cercles libéraux, on fulmine d'avance contre pareille initiative. A l'autre bout du paysage idéologique, les socialistes défendent l'imposition progressive dans une optique de redistribution. Mais une taxe sur les graisses touche proportionnellement davantage les classes défavorisées par rapport aux consommateurs les plus riches. Somme toute, on est bien loin de dégager un consensus ou une quelconque majorité sur le sujet. A ce titre, bien que plusieurs pays aient tenté des approches, bien peu ont réussi à vendre une telle

mesure à leur population ou leur parlement.

Ceci est révélateur, car les scrupules disparaissent vite lorsqu'il s'agit de taxer davantage les fumeurs, par exemple. Sans taxes, un paquet de cigarettes coûterait moins d'un euro, alors qu'un fumeur

doit en déboursier pas loin de cinq aujourd'hui. Les non-fumeurs ne veulent tout simplement pas payer pour les cancers et autres problèmes cardio-vasculaires qui s'en suivront.

Que cela soit via un nouveau prélèvement fiscal ou via une dépense supplémentaire pour l'assurance-santé, l'addition d'une population en surpoids finira bien par tombée. Les coûts seront multiples : dégradation de la qualité de vie, une population moins productive et des dépenses publiques en hausse. L'argument libertaire ne tient dès lors pas la route et peut facilement être battu en brèche. Par ailleurs, plus personne n'ignore que la justice fiscale doit être rétablie via un retour à la progressivité de l'impôt des personnes physique en baissant l'imposition des travailleurs les plus modestes. Des taxes dissuasives à la consommation de nourriture malsaine vont (budgé-

tairement) aider à cette transition fiscale, pas l'entraver. L'argument socialiste semble ici également bien tenu.

En marge d'un prélèvement fiscal, il ne faudrait pas oublier l'option régulatrice. En effet, une taxe est un désincitant visant un comportement, une action ou une consommation. Des règles pour les écoles, par exemple pour les distributeurs de boissons ou les cantines, ainsi que des normes de qualité pour l'industrie agro-alimentaire sont des options fréquemment envisagées. Mais à l'exception de certains cas extrêmes, la graisse (même saturée) fait partie intégrante d'une alimentation équilibrée. C'est sa proportion, pas son existence qui pose problème. Applaudissons les gourmets et conscientisons les gourmands.

Finalement, ce débat pose aussi la question du rôle sociétal que doit jouer le citoyen dans ses soins de santé. Doit-on être patient ou acteur ? Et dans quelles mesures doit-on récompenser les comportements sains et pénaliser les mauvaises habitudes ? Quelle est, en d'autres mots, la responsabilité de l'individu dans un système social tel que le nôtre ?

Des chercheurs américains ont conclu en 2002 que 60% de l'augmentation de la charge pondérale pouvait être expliqué par

“

la graisse fait partie intégrante d'une alimentation équilibrée. C'est sa proportion, pas son existence qui pose problème. Applaudissons les gourmets et conscientisons les gourmands.

”

des facteurs tels que le manque d'activités physiques à domicile et sur le lieu de travail. Les autres 40% sont à attribuer à une consommation croissante de nourriture (surtout dans ses formes les plus malsaines), liés à une diminution de prix (relative) des produits alimentaires depuis les années cinquante.

Paru comme carte blanche dans L'Echo de 13/10/2011

Ceci ne signifie nullement que l'individu agit uniquement de manière passive dans les contours évolutifs de la société. Nous prenons tous des décisions qui sont parfois bonnes, et parfois moins bonnes pour nous, et dont nous mesurons pourtant assez bien les conséquences. Mettre la responsabilité de l'obésité entièrement sur les épaules de l'individu est donc tout aussi erroné que de lui nier un quelconque rôle. Une taxe limitée sur les produits alimentaires riches en graisse prend alors tout son sens, et offre accessoirement une nouvelle opportunité aux impossibles imbrications budgétaires à venir.

Brieuc Van Damme (Itinera et Université de Gand) et **Laurent Hanseeuw** (Itinera et ULB)

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables.



THINK TANK INDÉPENDANT

DES IDÉES, DES ACTIONS

Itinera Institute ASBL

Boulevard Leopold II 184d B-1080 Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org

www.itinerainstitute.org

Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur